AR PREFECTURE
016-200054047-20171211-2017_12_11_17-DE
Reçu le 13/12/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Ville de Confolens

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Excusés-Absents : 07
Délégations : 04

Date de Convocation:
4 décembre 2017

Date d'affichage :
4 décembre 2017

Le 11 décembre deux mil dix-sept à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 4 décembre 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal ; Mme FLEURIAU Valérie, M.GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s:
M. BOUTY Philippe ; Mme VILLEDARY Véronique ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; M. GANTHEIL Robert ; M. LASCAUX Laurent ; M. MASDOUMIER Pascal ; Mme NGOMBET BITOO Madeleine

Délégations : M. BOUTY Philippe à M. DUPRÉ Jean-Noël ; Mme VILLEDARY Véronique à M. BOOB Frédéric ; GANTHEIL Robert à M. PONTCHARRAUD Michel ; ; M. LASCAUX Laurent à M. DESBORDES Pierre ;

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

2017/12/11
N°17

17 – Urbanisme- Cession d'une parcelle de terrain cadastrée C N° 358 à Mr et Mme LEFEVRE au lotissement du Clos Jalandon

Monsieur le Maire informe ses collègues que Monsieur et Madame LEFEVRE, domiciliés à CONFOLENS, 10 allée du Clos Jalandon, ont demandé à acquérir la parcelle cadastrée section C N° 358, faisant partie actuellement des espaces verts du lotissement, pour agrandir leur parcelle.

Il s'agit d'un terrain de 153 m² que Monsieur le Maire propose de vendre à 7 € H.T. le m² à Monsieur et Madame LEFEVRE, ce qui correspond à la moitié du tarif pratiqué pour la vente des lots de ce lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la vente de la parcelle cadastrée section C N° 358 de 153 m² au Clos Jalandon à Monsieur et Madame LEFEVRE au prix de 7,00 € le m² soit pour un montant de 1071 € H.T. et de 1.285,20 € T.T.C.

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et toutes les pièces utiles à cette vente.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 11 décembre 2017

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens